

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

### à l'interpellation Yves Ferrari et consort intitulée "Energies renouvelables vs FRE et HES-SO"

#### **Rappel de l'interpellation**

Le 4 mai 2009 aura lieu un séminaire d'information conjointement organisé par la HES-SO et la Fédération romande pour l'énergie (FRE). Selon l'invitation, il s'agit d'une matinée de clarification pour les élus romands avec comme thème : "Au fait, l'énergie, c'est quoi ?"

En prenant le temps d'aller sur le site internet de la FRE, il est possible d'y lire des articles dont les titres sont évocateurs:

- Deux fois plus de CO2 en 2050 ; pourquoi on ne pourra pas stopper les rejets
- Le passage obligé des grandes centrales à gaz et nucléaires
- "Pourquoi nous aimons le nucléaire..." un Français parle aux Allemands
- Pourquoi faut-il 9m2 de panneaux solaires pour une seule ampoule de 100Watts ?
- La pénurie électrique en Suisse dès 2012 !
- etc.

Force est de constater que la FRE a un avis très orienté favorable aux grandes centrales, notamment nucléaires. Les énergies renouvelables sont discréditées à l'aide de titres incomplets et trompeurs.

Considérant ce qui précède, il est surprenant de constater que la HES-SO cautionne scientifiquement ce forum qui est tout sauf scientifiquement neutre.

J'ai donc l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. La HES-SO a-t-elle informé le Conseil d'Etat ou tout le moins le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture de la co-organisation de cette matinée ? Sinon pourquoi ?
2. La HES-SO cautionne-t-elle la politique de désinformation de la FRE ? Et pourquoi ?
3. La HES-SO ne doit-elle pas être une institution qui promeut les énergies renouvelables afin de répondre aux défis de demain ? Sinon pourquoi ?
4. Le Conseil d'Etat cautionne-t-il l'orientation que la présence de la FRE donne à cette matinée de clarification et pourquoi ?
5. Que compte faire le Conseil d'Etat pour que les séminaires d'information de la HES-SO, et en particulier celui du 4 mai 2009, présentent de façon équilibrée les différents points de vue et puissent être réellement l'occasion d'un débat scientifique et non des tribunes de propagande ?
6. De quelles compétences scientifiques la HES-SO, en tant que centre administratif, peut-elle se prévaloir pour contribuer activement à un débat sur le futur énergétique de notre pays ?

D'avance je remercie le Conseil d'Etat pour les réponses aux questions susmentionnées, si possible avant le 4 mai 2009. Souhaite développer.

#### **Réponse du Conseil d'Etat**

La Fédération romande pour l'énergie (FRE) a contacté fin 2008 la HES-SO dans le but de participer à l'organisation d'une matinée d'information, intitulée " Au fait, l'énergie, c'est quoi ? " destinée aux élus romands. Cette matinée était programmée le 4 mai 2009 à Lausanne.

En tant qu'institution d'enseignement supérieur, la HES-SO est libre, au nom du principe de liberté académique, de présenter les résultats de ces recherches dans une perspective scientifique et de les confronter à des opinions divergentes

et/ou politisées.

Par ailleurs, la HES-SO est libre, en vertu du même principe de liberté académique, d'organiser des manifestations scientifiques ou professionnelles. Elle ne peut toutefois pas s'engager aux côtés de groupes de pression ou autres organisations dans le but de défendre un point de vue particulier.

La HES-SO s'est dans un premier temps engagée aux côtés de la FRE estimant qu'il pouvait être utile tant pour ses professeurs que ses étudiants d'entrer en contact avec des acteurs politiques et économiques du secteur de l'énergie.

Dès lors que la présidence de la HES-SO a perçu la dimension politique prendre le pas sur la dimension informative et scientifique de la manifestation, elle s'en est complètement retirée, jugeant qu'il n'était plus dans ses missions de participer à une telle manifestation.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat précise que, en réponse aux questions 3, 5 et 6 :

# Le siège de la HES-SO à Delémont est plus qu'un seul " centre administratif ", mais un réel organe de coordination de la plus grande HES de Suisse, en charge de former 14'000 étudiants dans une trentaine d'établissements décentralisés.

# En matière d'enseignement et de recherche sur les thématiques énergétiques et sur le développement durable, la HES-SO est l'une des hautes écoles suisse les plus à la pointe.

# La HES-SO n'a pas pour mission de défendre un type d'énergie en particulier, mais de promouvoir le débat scientifique et la discussion sur l'ensemble des sources énergétiques actuelles et futures afin d'alimenter le débat social et politique de manière objective.

Le Conseil d'Etat estime en conséquence que les questions posées dans l'interpellation, aussi pertinentes soient-elles, n'ont plus lieu d'être.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 24 juin 2009.

Le président :

*P. Broulis*

Le chancelier :

*V. Grandjean*